



Communiqué de presse – 2 septembre 2026

L'AER BFC publie son Rapport d'activité 2025

L'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) publie son **Rapport d'activité 2025**, qui revient sur une année d'actions au service du **développement économique régional**.

Accompagnement des entreprises et des territoires, attractivité, prospection de nouveaux projets, soutien à l'innovation, aux transitions et aux filières stratégiques, observation économique : le rapport présente les actions conduites par l'AER BFC pour accompagner les transformations économiques et préparer les enjeux de demain.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE AU SERVICE DES PROJETS ECONOMIQUES

En **2025**, l'AER BFC a poursuivi son engagement aux côtés des **entreprises** et des **territoires**, dans le cadre des missions confiées par la **Région Bourgogne-Franche-Comté**, afin de favoriser l'émergence et la concrétisation des projets.

Quelques résultats illustrent cette mobilisation :

- **551 projets accompagnés**
- **71 projets aboutis**
- **82 projets d'investissement directs étrangers**
- **Plus de 300 partenaires publics et privés mobilisés**

Dans **un contexte économique marqué par davantage d'incertitudes et une concurrence renforcée entre territoires**, l'enjeu est de renforcer la capacité collective à anticiper, accompagner et concrétiser les projets.

Jérôme DURAIN, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, souligne :

« Notre rôle, celui de la Région comme celui de l'AER BFC, est de réduire cette incertitude. Cette année, 82 projets d'investissement directs étrangers se sont concrétisés sur notre territoire. Non pas par hasard, mais parce que nous avons construit un écosystème lisible, réactif, fiable. »

PREPARER LES CONDITIONS DE REUSSITE DES PROJETS DE DEMAIN

Arnaud MARTHEY, Président de l'AER BFC, rappelle que l'anticipation constitue aujourd'hui un facteur décisif d'attractivité :

« L'initiative qui fera la différence dans les prochaines années est notre capacité à anticiper et préparer l'accueil des investissements. Aujourd'hui, lorsqu'une entreprise choisit un territoire, elle attend des solutions rapides, des procédures simplifiées et des sites adaptés. Notre priorité est donc de disposer d'une offre foncière et immobilière immédiatement mobilisable, tout en préparant dès aujourd'hui les sites qui accueilleront les entreprises de demain. »

De son côté, Agnès RAMILLON, Directrice générale de l'AER BFC, met en avant l'évolution des méthodes de travail de l'Agence :

« Cette année confirme l'évolution engagée dans la manière dont l'Agence accompagne le développement économique régional. Notre action s'est centrée sur notre capacité à accélérer et sécuriser les projets, dans un contexte plus exigeant pour les entreprises. Concrètement, ce sont 551 projets suivis et 71 projets aboutis, mais au-delà des chiffres, c'est la méthode qui a évolué : davantage d'anticipation, de mise en relation et de levée de blocages opérationnels. »

À travers cette action collective, l'AER BFC poursuit un objectif : **faire émerger davantage de projets, accélérer leur concrétisation et accompagner les entreprises et les territoires face aux transformations économiques à venir.**

Découvrez le Rapport d'activité 2025 de l'AER BFC

À propos de l'AER BFC

Au cœur de l'écosystème, l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) est l'outil opérationnel de la Région dans la mise en œuvre de sa stratégie économique ; elle accompagne entreprises et territoires pour développer l'activité, accélérer l'innovation, réussir les transitions et renforcer l'attractivité régionale, prioritairement en faveur de l'industrie, des services à l'industrie et des start-ups.

CONTACTS PRESSE

AER BFC

Alexia DREZET – adrezet@aer-bfc.com – Tél. 06 47 25 42 14